

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 26 AOÛT 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six août à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

Nombre de Conseillers

Municipaux :

En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 2
Votants : 17

Date de la convocation :

19 août 2020

Date d'affichage :

19 août 2020

Présents : MM. - Michel BRARD — Jean-Luc VALLET – Karine HUART – Adjoints

Anne-Marie VEILLE - Didier GOUT - Anne-Marie PLANCHAIS - Anita SEVER - Mickaël DUFOUR - Patricia PAUTONNIER - Nicolas HARDY – Muriel REBILLON – Mickaël TIERCIN – Yoann FLEURIEL — Aline JOSSE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : - Catherine LEBOUQC (pouvoir à Nicolas HARDY) - Sophie GALLE - Franck CHARUEL - Jean-Michel SOLE (pouvoir à Yoann FLEURIEL)

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc VALLET est désigné comme secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2020
- Désignation des délégués au Syndicat mixte du Schéma Territorial de Cohérence Territoriale (SCoT) (*délibération*)
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) (*délibération*)
- Désignation des membres aux commissions communautaires (*délibération*)
- Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon (SMPBC) (*délibération*)
- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal (*délibération*)
- Convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine (*délibération*)
- Compte rendu des différentes commissions
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2020 :

Monsieur le Maire soumet à approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2020. Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : désignation des délégués (un titulaire et un suppléant)

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire informe de la réception d'un courrier de Fougères Agglomération, en date du 31 juillet 2020, demandant de désigner les délégués au SCoT et plus précisément, un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le SCoT est un document de planification qui définit les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire du pays de Fougères à l'horizon 2030, en tenant compte de la tendance démographique, des infrastructures et des contraintes environnementales. Il permet aussi d'orienter les choix des communes au moment de la réalisation de leur plan local d'urbanisme.

Il est composé des communes de Fougères Agglomération et de la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne, soit 44 communes. Son service Application du Droit des Sols assure également l'instruction des demandes d'urbanisme des communes.

Monsieur le Maire propose au vote la désignation des délégués de la commune, un titulaire et un suppléant, appelés à siéger au sein de cette instance.

Sont candidats :

- Michel BRARD, délégué titulaire
- Jean-Luc VALLET, délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, sont désignés, à l'unanimité :

- Michel BRARD, délégué titulaire ;
- Jean-Luc VALLET, délégué suppléant.

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) : désignation des délégués (un titulaire et un suppléant)

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire informe de la réception d'un courrier de Fougères Agglomération, en date du 31 juillet 2020, demandant de désigner les délégués au SMICTOM et plus précisément, un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur le Maire propose alors au vote la désignation des délégués de la commune, un titulaire et un suppléant, appelés à siéger au sein de cette instance.

Sont candidats :

- Karine HUART, déléguée titulaire
- Nicolas HARDY, délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, sont désignés, à l'unanimité :

- Karine HUART, déléguée titulaire ;
- Nicolas HARDY, délégué suppléant.

Commissions communautaires : désignation des membres

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire informe de la réception d'un courrier de Fougères Agglomération, en date du 31 juillet 2020, demandant de désigner les membres aux commissions communautaires (liste jointe).

Il y est précisé que chaque commune dispose de la faculté d'être représentée dans les commissions, par ses élus communautaires et un ou deux conseillers municipaux (deux pour Javené). Il est préconisé aussi que chaque élu se limite à 2 commissions.

Bernard DELAUNAY, maire et élu communautaire, propose d'être membre de la commission :

- attractivité économique et emploi – urbanisme, dynamique rurale et territoire numérique (n°1) ;
- finances et formations supérieures (n°4).

Karine HUART, adjointe et élue communautaire, propose d'être membre de la commission :

- transition écologique (n°2) ;
- mobilités (n°3).

Jean-Luc VALLET, adjoint, est candidat et propose d'être membre de la commission :

- attractivité économique et emploi – urbanisme, dynamique rurale et territoire numérique (n°1) ;
- habitat (n°5).

Nicolas HARDY, conseiller municipal, est candidat et propose d'être membre de la commission :

- mobilités (n°3) ;
- eau et assainissement (n°12).

Après en avoir délibéré, sont désignés, à l'unanimité :

- Bernard DELAUNAY, maire et élu communautaire ;
- Karine HUART, adjointe et élue communautaire ;
- Jean-Luc VALLET, adjoint ;
- Nicolas HARDY, conseiller municipal

membres des commissions communautaires, telles que listées ci-dessus.

Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon (SMPBC) : désignation d'un délégué suppléant

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire propose au vote la désignation d'un représentant de la commune, en tant que délégué suppléant, au SMPBC.

Michel BRARD est candidat.

Après en avoir délibéré, est désigné, à l'unanimité :

Michel BRARD, comme délégué suppléant au SMPBC.

Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit adopter, dans les six mois de son installation, son règlement intérieur. Ce règlement précise les modalités de fonctionnement interne du conseil.

Monsieur le Maire donne lecture des dispositions du projet de règlement, préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver les dispositions du règlement intérieur du conseil municipal telles qu'exposées par Monsieur le Maire ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir.

Convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

En réponse aux sollicitations des collectivités territoriales du département, Monsieur le Maire informe que le centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG 35) développe, en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs.

Ces services sont proposés selon deux modalités différentes :

- missions régulières (interventions récurrentes), comme :
 - la médecine préventive (suivi médical des agents) ;
 - l'inspection des conditions de travail ;
 - le contrat d'assurance des risques statutaires ;
 - le traitement informatique de la paie.
- missions ponctuelles (interventions à la carte), comme :
 - le conseil en matière de retraite ;
 - le conseil en organisation et en management ;
 - les remplacements et renforts ;
 - la prévention en matière d'hygiène et sécurité (mesures, contrôles...)
 - etc...

Monsieur le Maire précise que pour permettre à la commune de bénéficier de ces services, une « convention générale d'utilisation des missions facultatives » doit être signée. Et comme son nom l'indique, seules les missions demandées et effectuées feront l'objet d'une facturation.

Après avoir présenté la convention et les conditions particulières des missions, Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer cette convention et ainsi permettre à la commune, en cas de besoin, de recourir aux missions facultatives.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'autoriser la commune à recourir, en cas de besoin, aux missions facultatives du Centre de Gestion ;
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à entreprendre toutes les démarches nécessaires, à signer tout document à intervenir et notamment la « convention générale d'utilisation des missions facultatives ».

Comptes rendus des commissions et diverses informations

Commission « communication » : Yoann FLEURIEL, délégué à la communication, précise que la commission travaille actuellement sur le prochain bulletin municipal qui sera édité début octobre.

Commission « environnement » : Monsieur le Maire précise que la commission travaille actuellement sur le choix des illuminations de Noël.

Travaux de bâtiments : Jean-Luc VALLET, adjoint délégué aux bâtiments, informe de l'avancement des travaux de rénovation énergétique à l'école publique, à la mairie ainsi que des travaux de réhabilitation du bar-tabac.

Travaux de voirie : Michel BRARD, adjoint délégué à la voirie, informe des travaux effectués pendant l'été : refecton des trottoirs, du parvis de la mairie et des travaux d'aménagement rue des Artisans à l'emplacement du nouvel abribus.

Argent de poche : Anne-Marie VEILLÉ, conseillère déléguée à la jeunesse, rend compte du déroulement du dispositif argent de poche :

- période : du 17 août au 28 août
- 10 jeunes
- 28 chantiers : ménage à l'école, lasure, désherbage, nettoyage aires grillagées
- encadrement : quelques élus et quelques agents
- remise de l'argent de poche : le vendredi 28 août à 12h00

COVID-19 : Michel BRARD précise qu'il a été décidé d'envoyer, à l'ensemble des associations, un protocole pour l'utilisation des équipements communaux et aussi, aux associations sportives, un protocole pour l'utilisation des vestiaires.

Ce protocole est à retourner signé à la mairie, par le président de l'association qui s'engage alors, à respecter les consignes liées au COVID-19.

Questions diverses

Résidence Ferdinand de Lariboisière : un pot d'accueil des résidents sera organisé le mardi 15 septembre à 18h30.

USBJ : invitation à l'assemblée générale du vendredi 11 septembre à 20h45.

Elections sénatoriales : le dimanche 27 septembre (rappel)

CALENDRIER

- Prochain conseil municipal : mercredi 16 septembre 2020 à 20 h 00
- Prochain bureau municipal : mardi 8 septembre 2020 à 20 h 00
- Rendez-vous avec Énerg'iv et Entech : lundi 31 août 2020 à 16 h 00
(projet photovoltaïque)
- Commission urbanisme : lundi 7 septembre 2020 à 18 h 30
- Commission environnement : mercredi 9 septembre 2020 à 19 h 00
- Commission jeunesse : jeudi 24 septembre 2020 à 20 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le secrétaire,
Jean-Luc VALLET



Le Maire,
Bernard DELAUNAY

